



## Les Repair cafés Réparer au lieu de jeter

PAGE 7

© Matthieu Cornéils

ESPACE RÉSERVÉ À L'ADRESSAGE POSTAL



© Marc Detiffe

### Atelier

#### Arpenter et s'ouvrir

Reportage sur une méthode d'animation originale, qui vogue entre écriture et arts plastiques, et qui explore un territoire.

PAGE 9



© Philippe Turpin/BELPRESS

### Audition

#### Vers une génération de demi-sourds

La musique, dans un nombre croissant de circonstances festives, peut se transformer en agression. Les experts parlent d'oreilles sacrifiées.

PAGE 5

### Société

#### Fin de vie

Les pratiques des soignants et le vécu des patients ne peuvent pas se résumer à un "pour" ou "contre" l'euthanasie.

PAGE 6

### Soins de santé

#### L'intervention majorée simplifiée

Au 1<sup>er</sup> janvier, les personnes à faibles revenus intégreront un seul système de remboursement préférentiel. Détails sur les avantages et les bénéficiaires.

PAGE 2

Remboursements

# L'intervention majorée simplifiée

Les personnes ayant de faibles revenus peuvent bénéficier d'un remboursement plus élevé de leurs soins de santé. Deux statuts permettent actuellement d'ouvrir ce droit : Bim et Omnio. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014, ces deux systèmes n'en formeront plus qu'un cohérent. Seul le terme "intervention majorée" subsiste ; le nom "Omnio" disparaît.

**Pour les ménages et personnes** qui bénéficient déjà du statut Bim ou Omnio, rien ne change : tous sont intégrés dans le nouveau système. La mutualité prendra contact avec les personnes si nécessaire.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014, pour obtenir le statut de l'intervention majorée (IM), deux voies d'accès seront possibles : avec ou sans enquête sur les revenus.

## 1. Sans enquête sur les revenus - droit automatique

Le droit à l'IM est automatiquement octroyé par la mutualité à certaines catégories sociales de personnes. L'examen des revenus n'est pas nécessaire car, dans la plupart des cas, il a déjà été effectué par une autre instance officielle pour octroyer l'avantage en question.

Qui sont ces personnes ?

- Les bénéficiaire **du revenu d'intégration** ou d'une aide équivalente (durant trois mois complets et sans interruption).
- Les bénéficiaires **de la garantie de revenus pour personnes âgées** (Grapa) ou du **revenu garanti aux personnes âgées** (RGPA).

- Les bénéficiaires **d'allocations de handicapé** (allocation d'intégration, de remplacement de revenus ou pour l'aide aux personnes âgées).

- Les bénéficiaires **d'allocations familiales majorées** (reconnaissance d'au moins 66% d'incapacité physique ou mentale ou 4 points sur le 1<sup>er</sup> pilier de l'échelle médico-sociale).

- **Les mineurs étrangers non accompagnés**, inscrits sous cette qualité à la mutualité,
- **Les orphelins**, inscrits sous cette qualité à la mutualité.

> Le droit à l'intervention majorée est toujours ouvert **au bénéficiaire de l'avantage, à son conjoint et à leurs enfants à charge.**

### Quels avantages ?

Le système d'intervention majorée procure, pour les ménages qui en bénéficient, les avantages suivants :

#### > Avantages en soins de santé

- **Ticket modérateur** (1) *moins élevé* pour les prestations médicales et paramédicales, les hospitalisations, les frais pharmaceutiques (tous les médicaments ne sont pas concernés). Les soins sont donc moins coûteux.
- **Régime du tiers payant social** : le patient ne paie que le ticket modérateur lors des consultations chez le médecin généraliste conventionné. Le reste de l'honoraire est payé au médecin par la mutualité. Le médecin non conventionné peut aussi appliquer le tiers payant.
- **Maximum à facturer** : au-delà de 450 euros de tickets modérateurs par année civile, la mutualité rembourse tous les tickets modérateurs suivants.

#### > Avantages complémentaires de la Mutualité chrétienne

- **Convalescence** : intervention plus élevée de la MC pour un séjour dans un centre de convalescence.
- **Vacances** : réduction supplémentaire pour les enfants qui partent avec Jeunesse & Santé.

Consultez le site [www.mc.be](http://www.mc.be) pour découvrir d'autres avantages éventuels dans votre région.

#### > Autres avantages

- **Transports en commun** : 50% de réduction supplémentaire sur les tarifs en 2<sup>e</sup> classe avec la SNCB, tarifs préférentiels sur les cartes de voyage du Tec et sur les abonnements de la Stib et de De Lijn.
- **Téléphone** : tarif téléphonique social en cas de handicap ou pour les plus de 65 ans.
- **Chauffage** au mazout, au pétrole lampant (à la pompe) ou au gaz propane (en vrac) : allocation de chauffage octroyée par le Fonds social chauffage.
- Exonération **de la taxe TV** en Région wallonne.
- **Avantages éventuels** octroyés par les Provinces et les Communes.

(1) Montant à charge du patient selon le remboursement au tarif officiel.

## 2. Avec enquête sur les revenus

Tous les bénéficiaires de l'assurance soins de santé et indemnités obligatoire (titulaires et personnes à charge) peuvent demander le bénéfice de l'IM sur la base d'une enquête des revenus de leur ménage (1).

Le principe de base est le suivant : le demandeur doit démontrer que sa famille disposait d'un revenu modeste durant l'année civile précédant la demande et que cette situation n'a pas changé. Ainsi, pour toute demande effectuée en 2014, seront examinés les revenus perçus en 2013. Le bénéfice de l'IM est accordé au demandeur dont les revenus ne dépassent pas 16.743,70 euros, augmentés de 3.099,72 euros par membre supplémentaire de son ménage.

Toutefois, pour certains groupes de bénéficiaires dont les revenus ou situations sont assez stables (on parle d'indicateurs), la période de référence pour l'examen des revenus est réduite d'une année civile à un seul mois : celui qui précède la demande. Il s'agit, par exemple, des pensionnés, des personnes handicapées, des veufs, des travailleurs percevant une indemnité d'invalidité, des chômeurs de plus d'un an, des familles monoparentales...

L'intervention majorée est accordée au ménage dont les revenus ne dépassent pas 12 fois le revenu de la période de référence d'un mois, ce qui correspond à 16.965,47 euros, augmentés de 3.140,77 euros par membre supplémentaire du ménage.



Les revenus du ménage pris en compte sont les revenus professionnels, les revenus mobiliers et immobiliers, les pensions, les indemnités d'incapacité de travail et d'invalidité, les allocations de chômage, les pensions alimentaires... Les revenus étrangers sont également inclus. Certains revenus ne doivent cependant pas être déclarés, comme les allocations familiales, les allocations pour personnes handicapées et les revenus professionnels d'enfants (par exemple, un job d'étudiant) si, pour cette période, ils ont encore droit aux allocations familiales. Pour tous les revenus, des justificatifs doivent être fournis.

> **Le droit à l'IM est toujours ouvert pour la famille entière du demandeur**, c'est-à-dire toutes les personnes dont les revenus ont été pris en compte lors de l'examen des revenus.

(1) Le ménage se compose donc d'un titulaire, de son partenaire éventuel (époux, cohabitant légal ou de fait) et de leurs personnes à charge.

### Que faut-il faire ?

> **Vous bénéficiez déjà du statut Bim ou Omnio ?** Vous n'avez aucune démarche à entreprendre. La mutualité prendra contact avec vous si nécessaire.

> **Vous faites partie des catégories sociales qui ouvrent le droit à l'IM de manière automatique ?** Vous n'avez rien à faire. La Mutualité est informée de votre situation et vous contactera pour vous signaler votre nouveau statut et vous envoyer de nouvelles vignettes de mutuelle.

> **Vous percevez de faibles revenus ?** La mutualité est tenue au courant de l'existence de la plupart des indicateurs (personnes avec revenus ou situations stables). Elle est donc susceptible de vous contacter et de vous inviter à introduire une demande d'IM. Mais vous pouvez également vous rendre dans une agence de votre mutualité si vous pensez entrer dans les conditions de revenus.

Votre conseiller mutualiste vous invitera à compléter et signer un formulaire de demande précisant la composition de ménage, la date de demande ainsi que la période de référence concernée. A partir de ce moment, vous disposerez de deux mois pour compléter la déclaration sur l'honneur qui se rapporte aux revenus et pour ajouter toutes les pièces justificatives. Une fois le dossier complet, la mutualité calculera le revenu total de votre ménage et le comparera au montant du plafond. Si vos revenus sont inférieurs au plafond, alors l'IM sera octroyée. S'ils sont égaux ou supérieurs, alors elle ne le sera pas. Dans les deux cas, vous serez informé de la décision de la mutualité par courrier.

>> **Plus d'infos ?** Adressez-vous à votre conseiller mutualiste ou au service social de votre mutualité.

## Carte SIS en sursis

# Place au titre d'identité électronique ou à la carte isi+

Comme annoncé, la carte Sis disparaîtra progressivement en 2014. Dans les pharmacies et les hôpitaux, le titre d'identité électronique est déjà demandé au patient pour consulter en ligne ses droits en matière de remboursement des soins de santé. Progressivement, les personnes qui ne peuvent pas disposer d'un titre d'identité électronique recevront une carte isi+ à la place.

Le **titre d'identité électronique** (1) permet aux pharmacies, hôpitaux, prestataires... d'accéder au réseau sécurisé de données actualisées chaque jour par les mutualités (My Carenet). Le professionnel de la santé peut ainsi connaître en temps réel les droits en assurance de la personne et déterminer directement la somme qu'il doit lui demander. Ce système sécurisé est donc pratique et avantageux.

### Pas de nouvelles cartes Sis

Depuis quelques mois déjà, la mutualité ne délivre plus aucune carte Sis. Pour toute nouvelle

affiliation ou en cas de déclaration de perte ou de vol de la carte SIS, une attestation valable jusqu'au 31 décembre 2013 est délivrée gratuitement par la mutualité.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014, les cartes Sis encore valides (avec mention de l'année 2004 ou plus sur la carte) serviront uniquement comme moyen d'identifier le patient.

### Bientôt des cartes isi+

Les personnes qui n'entrent pas dans les conditions pour obtenir un titre d'identité électronique mais qui disposent d'une couverture so-

ciale pour se faire soigner en Belgique devront présenter une autre carte à la pharmacie ou à l'hôpital : la carte isi+ (dont la durée de validité sera de douze ans).

Ainsi, à partir de 2014, une carte Isi+ sera distribuée progressivement :

- > **à tous les enfants de moins de 12 ans**, qu'ils disposent ou non d'une kids-ID,
- > **aux frontaliers** qui habitent à l'étranger et travaillent en Belgique,
- > **aux pensionnés de nationalité étrangère** partis à l'étranger après avoir travaillé et cotisé à la sécurité sociale belge.

Dès fin décembre prochain, les premières cartes isi+ seront envoyées gratuitement par la Mutualité aux enfants de moins de 12 ans. Cet envoi, par tranche d'âge, s'échelonnera jusqu'en 2015. Pour les autres catégories de per-

sonnes concernées, la Mutualité enverra gratuitement la carte isi+ à la demande. Mais pas de panique. Nous y reviendrons en temps utile dans *En Marche*. En attendant de recevoir la carte isi+, les assurés sociaux concernés doivent continuer à utiliser leur carte Sis encore valide.

//JD

>> **Pour plus d'informations, adressez-vous à votre conseiller mutualiste, surfez sur [www.mc.be/carte-sis](http://www.mc.be/carte-sis) ou appelez gratuitement le 0800 10 9 8 7.**

(1) Carte d'identité électronique (eID), kids-ID pour les moins de 12 ans (pas obligatoire sauf en cas de séjour à l'étranger), carte électronique ou titre de séjour électronique pour les étrangers qui séjournent en Belgique.

Flash-back

// BONNES NOUVELLES //

1948



## L'indemnisation des victimes de l'amiante

2006

2013

La nocivité de l'amiante pour la santé a été dénoncée dès les années 1950. Mais il a fallu attendre près de trente ans pour qu'en Belgique, les premières restrictions frappent son utilisation sur les lieux de travail. Le mésothéliome est alors reconnu comme maladie professionnelle. L'indemnisation des victimes ne date, elle, que de 2006.

Utilisé dans la construction et la fabrication de nombreux produits dès la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, l'amiante a longtemps été présenté comme le "produit parfait" : cette roche souple est un très bon isolant. Economique, résistant, malléable, ininflammable, l'amiante peut être mélangé au plâtre ou au ciment, tissé, moulé, projeté...

Ce sont les années 1950 qui en relèveront toute la nocivité pour la santé. Cancers (en particulier le mésothéliome, un cancer rare de la plèvre ou du péritoine) et maladies pulmonaires (asbestose) atteignent les personnes en contact avec ce terrible produit. Mais, en Belgique, ce n'est qu'en 2001 qu'ont été interdites toutes les applications de l'amiante et la mise en circulation de produits contenant cet élément toxique. Entretemps, des dispositions réglementaires ont été prises concernant notamment la concentration d'amiante dans l'air sur les lieux de travail (1986), l'étiquetage des produits contenant de l'amiante (1986), l'obligation pour les entreprises de réaliser un inventaire de l'amiante sur les lieux de travail (1991)...

Quant au mésothéliome, c'est seulement fin 1982 qu'il a rejoint la silicose parmi les maladies professionnelles. A ce propos, dans un dossier consacré à "ces métiers qui nous donnent le cancer" (1984), *En Marche* relève que la maladie se déclare souvent de nombreuses an-

nées après l'exposition. "Il arrive que certaines entreprises organisent systématiquement l'éloignement des travailleurs après quelques années de travail pour que le rapprochement ne soit pas fait entre le travail cancérigène et le début de la maladie", dénonce le journal.

En décembre 2006, pour apporter une solution à cet "héritage empoisonné" comme le qualifie *En Marche*, un "Fonds amiante" est créé pour indemniser les personnes ayant contracté une maladie liée à l'exposition à ce produit (pas que les travailleurs donc mais aussi les victimes environnementales). Ce Fonds a cependant d'importantes limites. "Il empêche toute personne indemnisée de se retourner en justice contre l'entreprise estimée responsable de sa maladie, peut-on lire dans *En Marche* en janvier 2010. Certains ont jugé, à l'époque, que la création du Fonds amiante s'était faite à un coût très élevé pour les victimes : le prix de leur silence". Autre limite : les cancers du poumon et du larynx provoqués par l'amiante sont exclus de l'indemnisation.

Rappelons que si la fabrication de l'amiante est interdite depuis 2005 par l'Union européenne, aujourd'hui pourtant des millions de tonnes sont encore produites par des pays émergents dans des conditions de sécurité inexistantes.

// JD ET F.L.L. (CARHOP)

>> Depuis le 4 juillet dernier, dans chaque édition d'*En Marche*, retrouvez la rubrique "Bonnes nouvelles". Une plongée résolument positive dans 65 ans d'histoire dont le journal s'est fait le témoin : conquêtes sociales, progrès médicaux, avancées sociétales, améliorations de la qualité de vie...

// Intersoc - Trip //

Nouvelle destination

intersoc  
L'AMOUR DE LA VOYAGERIE

## Berlin, entre cultures occidentale et slave

Intersoc, le service voyages de la Mutualité chrétienne, vous propose un city-trip à Berlin du 19 au 24 mars 2014.

Si la capitale allemande représente une charnière entre l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest, Berlin est aussi un point de rencontre entre les cultures occidentale et slave. Après la chute du Mur, la ville réunifiée a connu une fièvre de construction sans précédent qui l'a dotée de nombreux monuments historiques restaurés et de nouveaux projets futuristes.

**Prix : 740 EUR en chambre double - supplément chambre single : 150 EUR.**

Ce prix comprend le voyage en autocar, la pension complète du repas du premier soir au déjeuner du dernier jour (1 boisson comprise), les excursions, l'accès aux curiosités et la présence d'un accompagnateur Intersoc.



**Lieux d'embarquement :** Namur (Gare SNCB) - Bierges (Restaurant AC) - Bruxelles (Gare du Midi) - Liège (Gare Liège Guillemins)

>> Pour de plus amples informations : 070/23.38.98 de 8h à 18h (le samedi jusqu'à 13h) ou [www.intersoc.be](http://www.intersoc.be)

LCA5654

A suivre...

## La fièvre populiste des gens heureux

Le populisme de droite est en train de se répandre dangereusement en Europe. En comprendre les ressorts est indispensable pour y donner une réponse démocratique et agir sur les signes avant-coureurs d'un désastre annoncé.

"On ne peut plus minimiser le populisme politique, lance Marc Maesschalck, professeur à l'UCL et formateur à l'Isco (animation en action collective). En 2008, les partis populistes remportaient 10 % des suffrages dans quatre pays européens. Quatre ans plus tard, ils représentaient 15 % des voix dans 12 pays d'Europe. Et dans trois d'entre eux, ils dépassaient même les 30 %. Aujourd'hui, l'Autriche, la Finlande, la Norvège, le Danemark et les Pays-Bas sont les cinq pays d'Europe où les scores des partis populistes et eurosceptiques sont les plus élevés. Et ce sont aussi ceux qui se situent dans les premiers pays classés au top mondial des indicateurs de bien-être de la population", constate-t-il. Ce qui fait dire au sociologue qu'il s'agit là d'un populisme de gens heureux, de la prospérité.

### Glissement vers le péjoratif

A priori, le populisme politique devrait plutôt être de gauche. Il est d'ailleurs né au 19<sup>ème</sup> siècle, d'une part en Russie - sous la forme de révoltes paysannes contre le pouvoir du Tsar - et d'autre part aux Etats-Unis - sous la forme de mouvements politiques d'ouvriers ou d'agriculteurs. Il s'agissait en effet de défendre les intérêts du peuple pris dans sa dimension sociale, le peuple souffrant, méprisé par des élites politiques et économiques (ce qui renvoie notamment à la lutte des classes). Ce populisme de gauche n'est pas mort, loin s'en faut. Il existe encore, notamment en Amérique latine et en Europe de l'Est, même s'il y prend des contours très différents. Plus près de nous, certains partis d'extrême gauche surfent aussi sur la vague populiste et protestataire. Cependant, contrairement au populisme de droite, l'idéologie reste centrale : il s'agit de convaincre les classes populaires d'adhérer à un projet politique.

Selon Richard Lorent, sociologue, le terme de populisme est d'abord réapparu dans les médias français au milieu des années 1980 pour ne pas étiqueter le Front national de fascisme. Aujourd'hui, le plus souvent associé au nationalisme ou à l'extrême droite, il abrite tant de significations qu'on ne sait plus bien de quoi on parle. Concept fourre-tout sur-employé dans le champ médiatico-politique, il se charge le plus souvent d'une forte dose polémique destinée à disqualifier tout adversaire plutôt gênant. Le populisme est devenu ainsi un terme péjoratif, bien loin de sa signification originelle.

### Protestataire et identitaire

En Europe de l'Ouest, le populisme est avant tout un phénomène de droite. Il ne se réclame pas du peuple entier ; il se limite à la majorité silencieuse et s'adresse d'ailleurs à la masse, au "peuple affect", comme le définit Louis Carré, chargé de recherches au FRS-FNRS et attaché au centre de théorie politique de l'ULB. Le leader charismatique qui prétend l'incarner exalte ce peuple mythique. "Un peuple fait d'honnêtes gens sans histoire, de tous ceux qui ont voué leur vie à leur travail et à leur famille et qui aspirent à profiter du fruit de leurs efforts dans la sérénité et la sécurité, décrypte le politologue Vincent de Coorebyter, (*Le Soir*, 11 avril 2012). Cela englobe une partie des couches précaires, celle qui mérite qu'on lui porte attention. Et cela peut s'étendre

jusqu'aux plus favorisés pour autant qu'ils aient le sentiment que leur position est mise en péril, que le fisc ou les voyous menacent de leur prendre leur dû, que l'immigration ou la mondialisation risquent de les déclasser, eux ou leurs enfants", ajoute-t-il. On sent poindre ici la rhétorique du populisme faite de démagogie, de simplismes, puisant dans les émotions, nourrissant la peur, s'inquiétant de tout ce qui menace les acquis, désignant les coupables et les complices, renforçant la méfiance envers les institutions traditionnelles, disqualifiant les contre-pouvoirs...

"Le populisme mange à tous les râteliers, dénonce Marc Maesschalck. Ce qui le définit, c'est son combat, sa structure polémique. Il tire à boulets rouges sur deux cibles en particulier : d'une part les élites qu'il juge par définition incompétentes et impuissantes, et d'autre part les profiteurs du système avec, comme coup-

bles, les élites qui laissent faire".

Le professeur de l'UCL souligne encore qu'il n'y a rien à trouver comme idéologie derrière la mobilisation collective du populisme. Celui-ci n'est porteur d'aucun projet politique lié à la construction d'un espace public. Que du contraire. Les partis populistes sont électoralistes et montent des machines de pouvoir performantes dans le seul but de faire des voix là où cela les intéresse.

A côté du "protestataire", "l'identitaire" trouve bien souvent une place de choix dans les discours populistes, observe Henri Deleersnijder, professeur d'histoire à l'ULg. "Le peuple entendu ici au sens de nation est présenté comme menacé dans son homogénéité substantielle - ou sa supposée pureté originelle - par ceux venus d'ailleurs", explique-t-il. Islam, immigration et insécurité sont ainsi les thèmes favoris qu'exploitent les formations nationalistes, xénophobes et anti-démocratiques pour défendre cette thèse de la nation en péril.

### Réveiller la conscience politique

On pourrait encore évoquer la responsabilité des médias - audiovisuels en particulier - dans la crise de confiance démocratique, en raison de la "tentation populiste inconsciente" qui les envahit, comme le décrit si bien Marc Sinnaeve, professeur en journalisme à l'Ihecs.

La phase suivante est celle de l'action. Que faire face aux populismes ? "Il faut transformer les populations objets en acteurs politiques, plaide Marc Maesschalck. C'est le dos au mur que les peuples se réveillent mais le risque est réel qu'ils se détournent des partis et des structures organisées. Les partis populistes et antidémocratiques opèrent comme les sectes. Ils disent aux gens : réveillez-vous de votre incapacité politique. Ils les embrigadent alors dans leur processus de pouvoir".

Contre la force du populisme, les organisations et mouvements sociaux ont un rôle important à jouer dans le champ de l'information, de l'éducation permanente et de l'action collective. Au de là des instances, ce défi nous concerne tous. Pour faire barrage à la montée de l'obscurantisme.

// JD

Les experts cités dans cet article (à l'exception de Vincent de Coorebyter) étaient orateurs lors d'une journée d'étude organisée le 8 novembre dernier par le Centre d'information et d'éducation populaire (Ciep-Moc) sur le thème des populismes. Les actes seront publiés dans quelques mois.

// Info malades chroniques

Vous êtes malade chronique? Le Point Info malades chroniques de la Mutualité chrétienne vous informe sur vos droits et avantages. Récentement, un nouveau statut a été approuvé par le Gouvernement fédéral. Pour connaître les conditions d'accès, consultez nos informations sur [www.mc.be/info.maladeschroniques](http://www.mc.be/info.maladeschroniques). Envoyez aussi vos questions par mail à [info.maladeschroniques@mc.be](mailto:info.maladeschroniques@mc.be). Merci de préciser vos nom, adresse légale ou numéro de registre national. Une réponse vous parviendra dans les trois jours ouvrables.

// Scinder les banques!

D'ici la fin de l'année, Koen Geens, ministre fédéral des Finances, devrait proposer une nouvelle loi visant la réforme du secteur bancaire. Le Réseau Financement Alternatif, FairFin et le collectif Roosevelt.be redoutent une loi trop laxiste et se mobilisent. Ils réclament une scission entre banques d'affaire et banques de dépôts. Pour que tous les citoyens puissent faire entendre leur voix, une pétition a été lancée sur [www.scinderlesbanques.be](http://www.scinderlesbanques.be). Objectif: récolter 100.000 signatures.

// Enquête demandeurs d'emploi

En réalisant l'enquête "Un chemin vers l'emploi", la CSC désire donner la parole aux demandeurs d'emploi et connaître leur point de vue sur les politiques d'accompagnement existantes et les suggestions d'améliorations possibles. Cette initiative s'inscrit dans le contexte de la responsabilisation individuelle croissante du chômeur, à l'aube de l'année électorale 2014. Réponses attendues avant le 10 janvier 2014. Enquête en ligne sur [www.csc-enligne.be](http://www.csc-enligne.be) (actualité>actions) ou questionnaire papier sur demande.

INFOS : 02/246.32.22 • 0477/28.47.18

// Guide du poisson durable

À l'occasion de sa campagne sur le poisson durable qui s'étend sur cette fin d'année, le WWF attire l'attention sur les problématiques de surpêche et de pollution des océans. Pour aider chacun dans ses choix, il a publié un conso-guide qui répertorie les poissons à favoriser, en tenant compte de leur origine et du type de pêche utilisé.

À TÉLÉCHARGER SUR [WWW.WWF.BE](http://WWW.WWF.BE)

// Aide éducative

"Les Tracaneux sont des drôles de bébêtes. Ils peuvent s'accrocher à n'importe qui. C'est lourd, c'est encombrant, ce n'est pas chouette. Heureusement, si on ne s'en sort pas tout seul, il y a des personnes qui sont là pour nous aider." Réalisé par le service d'aide et d'intervention éducative Tremplin, le livre illustré *Les Tracaneux* parle des accompagnements éducatifs en famille. Il a pour but d'aider les enfants à exprimer ce qu'ils ressentent dans ces situations particulières et difficiles. Les personnes et institutions intéressées peuvent recevoir gratuitement l'un des 500 exemplaires du livre.

INFOS : "LES TRACANEUX" • 40 P. • NOVEMBRE 2013 • [WWW.TREMPLINSIAIE.BE](http://WWW.TREMPLINSIAIE.BE)

**Droit de séjour L'école "à l'afghane"**

**Anmetkwor, une jeune Afghane de 18 ans, a reçu l'ordre de quitter le territoire belge. Pour la soutenir, enseignants et élèves ont organisé une heure de cours "à l'afghane".**

La sonnerie retentit et annonce la fin de la récréation à l'Institut des Ursulines de Molenbeek. Aujourd'hui, les entrées sont filtrées. Les garçons peuvent entrer tandis que les élèves et professeurs de sexe féminin sont confinés à l'extérieur, à l'image d'une école afghane où les femmes n'ont pas le droit d'entrer. Derrière la grille de l'école, des slogans sont hurlés: "Anmetkwor avec nous!"

Anmetkwor est une jeune élève afghane de 18 ans arrivée en Belgique en 2007. À l'heure actuelle, avec sa famille et d'autres réfugiés, elle n'a trouvé comme toit que celui d'une école désaffectée de Bruxelles. Malgré ces conditions de vie précaires, elle met un point d'honneur à être en classe tous les jours, voire le soir pour les cours de langues. Il y a quelques semaines, sa famille recevait le document qu'ils redoutaient depuis le mois de mai: l'ordre de quitter le territoire. Concrètement, cela signifie qu'ils n'ont plus droit à rien. Ni logement, ni aide sociale, ni

mutuelle... ni dignité humaine.

Que risque-t-elle en cas de retour en Afghanistan? Des persécutions telles que celles qui ont causé la mort de son jeune frère, tué devant elle lorsqu'elle était enfant, parce qu'appartenant à la communauté sikhe. Aussi, elle devra condamner toute ambition scolaire et professionnelle, elle n'aura pas le droit de poursuivre sa scolarité et devra vivre recluse à la maison. L'administration belge ordonne néanmoins, à elle et sa famille, de quitter le territoire.

L'action symbolique de l'Institut des Ursulines a ceci d'intéressant qu'elle émane du conseil citoyen de l'établissement. "Un lieu mis en place pour initier une philosophie d'éducation citoyenne et qui rassemble élèves, enseignants et direction, indique Aïcha Dqaïchi, directrice. On a ensuite invité la Ligue des droits de l'Homme et le Ciré (1) pour en savoir plus sur la situation en Afghanistan". Une fois sensibilisés, les élèves ont voulu entrer dans l'action pour soutenir leur camarade.

Bernard De Vos, Délégué général aux droits de l'Enfant, était sur place. Il remarquait "l'incroyable capacité des jeunes à porter ce projet avec les enseignants, à s'exprimer devant les très nombreux médias présents. Ils ont le mérite d'avoir su donner un nom et un visage à la réalité dramatique que vit leur camarade de classe."

// MaC

(1) : Coordination et initiatives pour réfugiés étrangers.



© Claire Francklet

**Droits de l'homme Les superhéros n'existent pas**

**Mettre un peu d'humanité dans un monde trop souvent marqué par l'arbitraire et l'injustice est à la portée de tous. En lançant cet automne sa campagne annuelle de récolte de fonds, Amnesty revisite à sa manière la notion d'héroïsme.**

Semira Adamu est morte il y a quinze ans... Qui s'en souvient? Le quinzième anniversaire de la mort tragique de la jeune Nigériane, étouffée à Bruxelles par un gendarme muni d'un coussin lors de sa procédure d'expulsion, est pourtant là pour le rappeler: aujourd'hui, la politique d'expulsion pratiquée par la Belgique ne brille pas encore par sa transparence et son humanité. La mise en détention reste considérée comme un outil de contrôle de l'immigration, alors que celle-ci pourrait reposer sur des alternatives, certes moins séduisantes pour l'électorat, mais plus efficaces. Pour sa nouvelle campagne, Amnesty International aime à rappeler ce genre de constat. Et bien d'autres: on continue, un peu partout dans le monde, à emprisonner injustement, pour de simples raisons liées à des opinions politiques. A embrigader des enfants soldats. A violer, à torturer, à condamner à mort, à prôner ouvertement des discriminations, etc. A utiliser de la main d'oeuvre bon marché, exploitée sans vergogne, notamment sur les lieux d'une future Coupe du monde de football...

Au-delà des appels au public pour signer des pétitions en faveur de prisonniers politiques, Amnesty réalise un travail de fond, dans la durée. En travaillant sur des législations conformes aux Droits de l'homme, en ouvrant des bureaux dans des régions où l'expression démocratique ne coule pas de source. Ce fut le cas, l'année dernière, en Afrique du Sud, au Kenya, en Inde et au Brésil.

En Belgique, 62 groupes locaux de bénévoles sont actifs. Ils recrutent, sensibilisent et se mobilisent pour trouver des fonds. C'est qu'il faut des moyens – et de l'imagination – pour être en phase avec son époque lorsqu'il s'agit de faire pression sur ceux qui ont le pouvoir d'enfermer ou de... libérer. Amnesty est, par exemple, en train de mettre au point un système qui permettrait aux défenseurs des libertés d'avertir leurs proches d'un danger imminent via leur téléphone portable. Le Panic Button, récemment primé et testé au Kenya, doit encore être lancé à vaste échelle. Prometteur... Mais pour cela, il faut vendre des millions de petites bougies, magnets, portes clés, calendriers, agendas... (1). Ceux-là même qui nous seront proposés par les bénévoles de l'ONG jusqu'au 10 décembre prochain, sur le thème: "nous pouvons tous être des héros, à notre échelle".

(1) Pour faire son marché par le Net: [www.amnesty.be](http://www.amnesty.be)



**Philippines Les organisations locales se mobilisent aussi**

**A côté de l'aide internationale, des organisations locales se mobilisent aussi après le passage du typhon Haiyan. Sur place, les partenaires locaux de Solidarité mondiale (ONG de la MC et du MOC) se sont directement mis en action, notamment l'Alliance of Health Workers (AHW). Ce syndicat philippin actif dans le secteur de la santé a lancé une mission médicale vers les régions les plus touchées.**

Le typhon Haiyan/Yolanda a fait de terribles ravages dans la région de Visayas, au centre des Philippines. Au total, on estime que 12 millions de Philippines ont été touchés par cette catastrophe. Parmi les acteurs des premiers secours, on compte des organismes internationaux, spécialisés dans l'aide d'urgence. Mais pas seulement. Ainsi, l'AHW, organisation de travailleurs de la santé, un des partenaires philippins de Solidarité mondiale, a rassemblé tout le matériel nécessaire à une mission médicale dans les îles touchées par le passage du typhon. Une première mission est en cours. D'autres suivront probablement au mois de décembre et au-delà. Grâce à son réseau de médecins, d'infirmières et d'infirmiers présents dans différents hôpitaux de ces îles, grâce aussi à ses attaches solides sur le terrain, l'AHW est bien placée pour participer aux

premiers secours, fournir des médicaments aux populations victimes, mais aussi leur procurer nourriture, eau potable et autres biens de première nécessité. Avec plusieurs autres organisations locales, elle forme l'organisation "réseau SOS".

Solidarité mondiale soutient l'AHW et la JOC des Philippines, ses deux partenaires locaux, pour leur apport d'aide d'urgence mais aussi pour faire face aux défis à plus long terme de la reconstruction. "Comment réparer les dégâts et reconstruire? Comment apporter l'aide au bon endroit? Et comment parvenir à éviter que pareille catastrophe ne se reproduise? C'est justement là que se situe le travail des ONG, rappelle Solidarité mondiale. Un vrai défi qui demande du temps, de l'argent et un travail politique. Des expériences passées, comme l'après-tsunami en 2004-



© Bepu/IMAGELORE

2005, il ressort que le succès de cette reconstruction est surtout dépendant de la société civile locale et de la collaboration entre les nombreuses organisations qui ont des attaches sur le terrain. Lorsque les grandes organisations internationales seront parties, les organisations locales comme l'AHW ou la JOC des Philippines seront encore actives sur place pour soutenir

la population, reconstruire le tissu social et les services".

Avec onze autres ONG belges qui travaillent avec des partenaires philippins depuis de nombreuses années, Solidarité mondiale lance un appel à la solidarité, sous l'égide du CNCD-11.11.11.

//CD

**>> Les dons peuvent être versés sur le compte commun BE 30-0000-0000-1111 avec la mention "Reconstruction Philippines". Plus d'infos: [www.solmond.be](http://www.solmond.be) ou 02/246.38.81.**



## Alors, on danse?

La musique, c'est chouette! Mais, dans un nombre croissant de circonstances festives, elle se transforme en agression pour l'oreille. L'usage intensif du baladeur numérique n'arrange rien auprès des jeunes et... des moins jeunes. Certains experts parlent d'une génération entière d'oreilles sacrifiées. Une seule, vraiment?

**Cinq ans. Cinq longues années...** En février 2007, le Conseil supérieur de la santé (CSS) lance un cri d'alarme sur l'exposition au bruit de la population belge, et particulièrement des jeunes. Inquiet devant la déferlante des appareils MP3, "poussés" jusqu'à 120 décibels là où la prudence recommande de ne pas dépasser 90 décibels sur une heure d'écoute quotidienne (1), le CSS tire trois constats qui, aujourd'hui, avec le recul, interpellent. Primo, en dépit du succès des appareils de type MP3 et des lieux de fête jouant de plus en plus fort, aucune étude épidémiologique n'est disponible sur l'état de l'ouïe des Belges. Secundo, la norme de 90 décibels, inspirée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), n'est pas "implémentée" dans notre pays. Comprenez : elle est bafouée. Tertio, le screening audiométrique pratiqué chez les écoliers du pays ne peut détecter que les pertes auditives assez importantes, pas celles qui se préparent ou sont plus

diffuses, comme les acouphènes. Cerise sur le gâteau : le CSS préconise de prendre des "mesures immédiates" pour protéger les utilisateurs de MP3.

Cinq ans plus tard, rien n'a vraiment changé, ni dans le commerce des appareils musicaux miniaturisés, ni dans les "visites médicales" à l'école, ni dans la société en général. Les baladeurs numériques? Malgré le remplacement partiel des oreillettes par des casques (moins agressifs pour l'oreille interne), ils continuent à pulvériser la norme des 90 décibels. Et semblent utilisés de plus en plus longtemps. Les études? Rien de neuf, à part cette étude flamande estimant que 20.000 jeunes Flamands, chaque année, seraient victimes de "dégâts significatifs" à l'oreille. Pour connaître l'état des oreilles des Belges, il n'y a d'autre choix que de se rapporter aux témoignages des médecins de terrain.

## L'acouphène, à corps et à cris

Agé de 24 ans, Romain Charlier a réalisé un reportage radio très remarqué par divers professionnels du son et de l'oreille (disponible sur le Net depuis quelques jours). En vingt minutes, son opus permet de saisir pleinement comment des vies sont ravagées par les acouphènes. Surtout, il offre des pistes sur la manière d'y sensibiliser les jeunes fêtards, parfois rétifs aux messages moralisateurs.

**En Marche : Pourquoi un tel reportage, alors que vous êtes vous-même jeune, musicien et branché "sorties"?**

**Romain Charlier :** J'ai longtemps été bassiste dans un groupe rock et adepte d'événements musicaux. Atteint d'acouphènes, j'ai été contraint de mettre fin à ces loisirs. Dans le cadre de mes études à l'Ihecs, j'ai eu l'envie de mettre au point un outil de sensibilisation strictement axé sur la principale cause des acouphènes auprès des jeunes de plus de 15 ans : l'exposition à des sources sonores trop élevées. Une sorte d'héritage, en fait... Car, ne supportant plus moi-même certains exercices liés au son, particulièrement la fatigue des mixages, j'ai du réorienter mes perspectives de carrière et abandonner le secteur du son.

**EM : Qu'avez-vous découvert auprès des jeunes rencontrés dans les lieux festifs?**

**RCh. :** Une double ignorance. D'abord, la plupart ne connaissent même pas le mot "acouphène". Mais les sifflements et les bourdonnements après les concerts, ça oui! Le problème, c'est qu'ils n'en parlent pas entre eux. Car l'acouphène ne se perçoit qu'une fois rentré chez soi, dans le silence et la solitude du logis. Ensuite, constatant que ces sifflements ont souvent disparu le lendemain, ils s'imaginent que ce phénomène est sans gravité. Faux! Car, même éphémères, ces bruits signalent que l'oreille interne a été sérieusement agressée. Un jour, sans crier gare, les acouphènes peuvent soudain devenir persistants. Et là, la vie bascule... Chez certaines victimes, le silence n'existe plus, même la nuit. La souffrance peut être terrible. En plus, des jeunes de 22 ou 23 ans se voient parfois obligés de porter un casque en permanence pour s'isoler des sons de tous les jours, devenus insupportables : ce qu'on appelle l'hyperacousie.

**EM : Comment les sensibiliser, dès lors?**

**RCh. :** En leur faisant peur, mais intelligemment. J'entends par là : éviter toute moralisation et miser sur l'effet miroir. Leur dire "c'est dangereux", a fortiori si c'est un expert qui parle, est inutile. Il faut plutôt leur permettre, dans un premier temps, de s'identifier aux insoucients, ceux-là même qui disent "la musique à fond, c'est génial!", "les sifflements, on adore : c'est la

### Une génération de demi-sourds

De quoi parlent ces médecins? D'adolescents dépités, toujours plus jeunes et plus nombreux, accourant dans les cabinets médicaux et les consultations hospitalières, parfois en pleurs, à cause de leurs acouphènes (bourdonnements, sifflements, chuintements) qui minent leur existence. De musiciens, de sorteurs en boîte de nuit et d'adeptes des festivals qui, après quelques années, en arrivent à ne plus supporter ni la musique à faible intensité, ni les bruits de la vie courante. "J'ai, parmi mes patients, un batteur d'à peine 14 ans miné par les acouphènes,

explique un médecin ORL en clinique universitaire. Un autre, âgé de 15 ans, malgré ses acouphènes, continue à être DJ dans des soirées scolaires. Je n'ose imaginer comment il sera à 45 ans...". "Un comble, rajoute un autre médecin, la plupart des DJ ou des professionnels de la nuit, souffrant eux-mêmes de pertes auditives, se protègent les oreilles et exposent leur public à des doses qu'ils ne peuvent plus supporter eux-mêmes."

Le corps médical n'est pas le seul à s'inquiéter. Les professionnels du son leur emboîtent le pas. "La plupart des concerts émettent à 110 décibels quasiment en continu, s'alarme Daniel Léon, professeur à l'Insas. Si aucune étude digne de ce nom n'est réalisée, c'est parce que le monde politique, au vu de ses résultats, se verrait accusé d'un énorme défaut de prévoyance". Philippe Delchambre, assistant aux ateliers de journalisme (ULB), confirme : "A Woodstock, on jouait à +/- 70 décibels dans l'arène". Aujourd'hui, les niveaux sont délirants. Avec 112 à 113 décibels, on fabrique des générations de victimes". Autre phénomène en pleine croissance : les fêtes de quartier ou de village tonitrueuses et la transformation de simples bistrotts, en fin de soirée, en semi-boîtes de nuit poussant la musique à très haut volume.

preuve qu'on s'est éclaté...!", etc. Puis, petit à petit, les faire entrer dans l'expérience concrète et quotidienne de ceux qui (sur)vivent avec des acouphènes. Pour arriver à cela, il faut bien une vingtaine de minutes. Et limiter l'usage de la voix off. En parallèle, j'essaie de créer la réflexion sur le rôle de l'image et du son dans notre culture. Et je constate que, dans les écoles secondaires où mon reportage est diffusé (y compris des classes difficiles), les jeunes restent graves et concentrés jusqu'à la dernière minute. A la fin, ils jugent eux-mêmes complètement insouciantes les jeunes qui ne se protègent pas les oreilles. Là, c'est gagné. Toute crânerie ou contestation a généralement disparu.

**EM : Mais avec quels effets sur leurs comportements?**

**RCh. :** C'est évidemment la question clef... Une fois replongés dans l'ambiance festive et dans la consommation d'alcool, la pression sociale et culturelle redevient énorme. Mais, au moins, la première étape de la sensibilisation est atteinte : imprégnés par la souffrance d'autres jeunes, ils savent de quoi il retourne! Les risques, ce n'est plus seulement pour les autres...

// ENTRETIEN : PhL

>> Faire entendre l'acouphène (20' 47"), à écouter sur [www.entendre-acouphene.com](http://www.entendre-acouphene.com)

### Les victimes sont les coupables

Que faire? Renforcer les contrôles sonores, certes. Mais avec quels moyens? En Région bruxelloise, six personnes à peine sont chargées de cette tâche qui inclut le contrôle des... avions, des ventilateurs et frigos industriels. Dérisoire! La distribution de bouchons gratuits, telle qu'elle commence à se pratiquer notamment dans les lieux nocturnes labellisés "Quality Night" (2), est déjà un premier pas. Mais le fond du problème est connu : la musique à pleine puissance, ce sont les fêtards eux-mêmes qui la réclament. Le plus souvent, ils ignorent l'existence du risque ou... le prennent. "A 90 décibels, je n'ai plus personne sur ma piste de danse", se désole la propriétaire d'une boîte bruxelloise. Une bonne partie des sorteurs, d'ailleurs, réclame un son fort et puissant, gonflé par les basses, qui favorise le lâcher prise et l'"effet transe". Les acouphènes deviennent alors le signe d'une soirée réussie. Jusqu'au jour où ils deviennent permanents...

Les solutions techniques existent mais sont boudées pour leur coût. Début 2013, la Flandre a resserré les boulons, accouchant d'une législation plus stricte, basée notamment sur quatre catégories de bruit et l'enregistrement obligatoire du volume sonore pendant toute l'activité festive (à conserver pendant 30 jours). Mais des doutes subsistent quant à son efficacité.

Les contrôles suivront-ils? En Région bruxelloise, la ministre Evelyne Huytebroeck, a annoncé sa volonté de légiférer, elle aussi. Et... s'est aussitôt fait reprocher, jusque dans son propre gouvernement, de vouloir "tuer la nuit bruxelloise". Ici et là, on chuchote qu'elle serait sur le point de renoncer ("trop proche des élections") en

dépit de l'accueil positif de certains gestionnaires de lieux festifs, conscients de la gravité du problème de santé publique. Et si c'était précisément le bon moment pour reprendre la main? A condition, cela va de soi, de tenir parallèlement un discours efficace de sensibilisation. A la puissance maximale, lui aussi.

// PHILIPPE LAMOTTE

(1) En réalité, pour être précis, il faut parler en unité logarithmique dB(A). Toute augmentation de 3 dB traduit un doublement de l'intensité sonore. Un son de 90 dB, par exemple, est près de dix fois plus intense qu'un son de 80 dB.

(2) [www.qualitynights.be](http://www.qualitynights.be). A consulter, aussi : [www.belgiqueacouphenes.be](http://www.belgiqueacouphenes.be)

### Quelles solutions?

> **Les bouchons :** quasiment partout dans les sorties musicales à haut volume, y compris dans certains cinémas assourdissants!

> **Adjoindre un régisseur du son,** professionnel et expérimenté, auprès de chaque DJ des lieux festifs "grand public" (aujourd'hui, il n'y a aucun accès à la profession dans ce domaine).

> **Y afficher clairement le volume sonore en temps réel :** le niveau exact de décibels mais, aussi, une couleur rouge en cas de dépassement de la norme OMS.

> **Remplacer les "murs" de baffles** dans les concerts par de la "multidiffusion", malgré les coûts supplémentaires. Perçu comme tout aussi puissant, le son en devient moins dommageable.

> **Prévoir, comme en Suisse, des fonctionnaires** à compétence de police judiciaire, habilités à arrêter la fête en cas de dépassement de la norme légale.

> **Interdire aux jeunes de moins de 16 ans,** comme en Suisse, l'accès aux festivités dépassant 93 décibels.

Fin de vie

# Euthanasie, ennemie des soins palliatifs?

Le débat sur la fin de vie est encore et toujours d'actualité. Malheureusement, il reste centré sur la question de l'euthanasie, en particulier sur l'élargissement de la loi, alors que les choix possibles en fin de vie sont divers et personnels. Ils ne peuvent pas se résumer à ce débat caricatural : "pour" ou "contre" l'euthanasie. Pourrait-on donner un peu d'air à cette discussion ?



© Serge Delmas

Il est souvent difficile de savoir ce que veut un patient en fin de vie, à part le fait qu'il souhaite avant tout ne pas souffrir. Madame C. a passé la septantaine. Son état général se dégrade. Un lymphome cérébral est apparu et elle souffre de graves problèmes cardiaques. Sa fin de vie est proche. Doit-elle accepter une chimiothérapie ? Elle craint un acharnement thérapeutique inutile, mais elle répond "oui" à toutes les suggestions : "oui" au traitement, "oui" à un arrêt du traitement. Que faire ? Quelle est sa vérité, sa volonté ?

L'entrée en soins palliatifs et l'arrêt des traitements curatifs sont une étape décisive dans le parcours d'un patient. C'est le signe que la fin approche. Certains patients tiennent à revoir leurs proches. Certains veulent mettre de l'ordre dans leurs affaires. Mais comment vivre la fin ? Le traitement de confort, la désescalade thérapeutique, le recours aux calmants... est-ce encore la vie ? Est-ce déjà la mort ? Un tel dit : "Je suis bien soigné en soins palliatifs, je suis comme un roi... mais je veux mourir !"

Une autre montre des réticences pour la prise de sédatifs destinés à apaiser sa souffrance parce qu'elle a peur de ne pas se réveiller. Mais si elle refuse, la douleur revient. Un autre dit encore : "Je veux mourir, mais on ne va pas tout de même faire comme avec notre cocker !"

**"PEUT-ON S'OUVRIR À L'EUTHANASIE DANS UN CONTEXTE DE SOINS PALLIATIFS ?"**

La réalité de la vie quotidienne en soins palliatifs ne correspond pas nécessairement à l'image d'Épinal d'une famille paisible et sereine, réunie autour d'un beau vieillard endormi... C'est vrai que les patients sont bien accompagnés, que la douleur est bien prise en charge, que les infirmiers sont patients. Mais les soins palliatifs, ce sont aussi des pansements couvrant des plaies qui s'aggravent, des patients, angoissés, de moins en moins éveillés, des questions et réponses sans cesse répétées... (1) Les patients peuvent avoir beaucoup de difficulté à dire et à reconnaître leur douleur. Est-elle physique, psychologique, spirituelle ? Est-ce une révolte qui s'exprime physiquement ? Craignent-ils la dépendance ? Est-ce l'angoisse de la mort qui s'exprime ?

## Trouver les mots justes

Que dire au patient ? La vérité sans doute. Mais la vérité médico-légale ou la vérité qu'il est capable d'entendre ? Comment trouver les mots justes ? Le patient peut être dans le déni. Il peut refuser d'entendre la mauvaise nouvelle. C'est ainsi que certains espèrent effacer la réalité de leur situation : "Soins palliatifs, euthanasie... On verra ça plus tard." Cette prise de distance par rapport au réel n'est parfois qu'un effet rebond de la mauvaise nouvelle (2).

En outre, les fausses "bonnes nouvelles", censées donner au patient une dose d'optimisme, peuvent à terme faire le lit de la désespérance. Ce n'est que dans la relation confiante que s'élabore la vérité, c'est-à-dire la prise de conscience de la gravité de la situation. "L'important, explique le médecin et jésuite Marc Desmet, est de garder la relation avec le malade... Quand la dignité, la compassion et le dialogue éthique sont au rendez-vous, le respect de la personne et la sérénité le sont aussi."

## Des demandes qui ébranlent

Au cours du récent colloque organisé par la plate-forme des soins palliatifs wallons à Louvain-la-Neuve (3), il s'est dit qu'en soins palliatifs peuvent apparaître des demandes d'euthanasie. Elles ne semblent pas nombreuses mais elles existent. Un patient en soins palliatifs peut ainsi émettre une demande d'euthanasie en tenant à être suivi par le même médecin qui pourtant lui avait annoncé ne pas recourir à l'euthanasie. Que faire ? "Nous sommes formés pour 'entretenir' la vie, rappelle Raymond Gueibe, psychiatre et responsable du Gefers (4), mais peut-on laisser tomber le patient en fin de vie, alors qu'on l'a accompagné pendant des semaines, parce que nous ne sommes pas destinés en priorité à pratiquer l'euthanasie ?" Cette question taraude les soignants en soins palliatifs qui rencontrent cette situation. D'aucuns estiment qu'il faut s'ajuster à la réalité et à la volonté profonde du patient jusqu'à faire le deuil de la solution "idéale" pour eux, celle du "laisser mourir" plutôt que du "faire mourir".

"Après avoir exprimé ses craintes et éclairci ses volontés, le patient est souvent plus serein, plus en phase avec les soignants et sa famille", témoigne le D<sup>r</sup> Marc Desmet, qui est aussi membre de l'équipe mobile de soins palliatifs dans un grand hôpital en Flandre. Lui-même ne pratique pas l'euthanasie. Mais il a déjà accompagné, médicalement et spirituellement, à leur demande, une trentaine de mourants par euthanasie et leurs proches. Selon lui, l'euthanasie sous conditions (c'est-à-dire dans le cadre de la loi), "c'est parfois la moins mauvaise des solutions... lorsqu'il n'y en a plus d'autres raisonnables".

## Une éthique de terrain

"En soins palliatifs, affirme Cécile Bolly (5), médecin et enseignante, on

chemine. C'en est fini des certitudes médicales. Cela reste une pratique professionnelle fondée sur un savoir et une pratique confirmée, mais sur un terrain incertain." L'éthique clinique est née de la difficulté que vivent les professionnels de la santé à prendre des décisions justes dans le cadre de leur pratique quotidienne. Elle cherche à répondre à cette question simple : "Comment faire pour bien faire ?"

Cette manière de voir "nous éloigne de la toute-puissance médicale", affirme de son côté Raymond Gueibe. Le soignant se remet en question : "Qui suis-je pour avoir cru que j'étais propriétaire de la mort des autres ? Il faut retrouver l'humilité qu'on ne m'a pas enseignée." L'éthique clinique est une éthique du terrain. "Dans les situations les plus difficiles, techniquement et humainement parlant, les patients attendent une réponse professionnelle". Cette réponse doit faire la balance entre les points positifs et négatifs pour arriver à la meilleure réponse possible.

Le D<sup>r</sup> Marc Desmet encourage également à une vision intégrale des soins en fin de vie. Selon lui, soins palliatifs et euthanasie peuvent aller ensemble sans que cela affaiblisse les soins palliatifs. "Les souhaits du patient et l'attention aux proches ne sont-ils pas au centre des soins palliatifs ?" Mais, reconnaît-il, il faut beaucoup d'humilité pour admettre la diversité des choix, prendre au sérieux celui qui meurt, accepter l'importance de ses attitudes et intentions.

- (1) *Éthique en soins palliatifs* • Revue des soins palliatifs en Wallonie 12/2012.
- (2) *Espoir, vérité et droits du patient* • Revue des soins palliatifs en Wallonie 9/2013.
- (3) *De la pratique des soins palliatifs à la réflexion éthique* • Colloque tenu les 10, 11 et 12 octobre 2013 • Infos sur [www.soinspalliatifs.be](http://www.soinspalliatifs.be)
- (4) Groupe francophone d'études et de formations en éthique de la relation de service et de soin • Infos sur [www.gefers.be](http://www.gefers.be)
- (5) *L'éthique en chemin : démarche et créativité pour les soignants* • Cécile Bolly et Véronique Grandjean • 2004 • Ed. L'Harmattan.

## On ne meurt pas tout seul !

Le recours à l'euthanasie se développe dans une société marquée par l'exaltation de l'autonomie de l'individu. "Une véritable bienfaisance ne peut se construire que sur un respect de l'autonomie du patient" écrit la théologienne américaine Jennifer Beste (1).

Mais le mourant ne meurt pas seul. Le recours à l'euthanasie, surtout s'il se banalise, peut avoir des répercussions sur d'autres malades. La mort donnée à une personne souffrante affaiblit peut-être la capacité de résistance d'un autre malade face à cette même souffrance. Il faut aussi s'interroger sur la discrimination qui peut apparaître entre les personnes "autonomes" (qui peuvent demander l'acte d'euthanasie) et celles qui sont jugées "incapables" d'exprimer leur volonté.

Le vécu des soignants n'est pas non plus à négliger. Ceux-ci peuvent porter jusque dans leur vie privée le poids de ces décisions prises dans la vie professionnelle. Le risque est aussi réel que certains médecins ne deviennent des spécialistes de l'euthanasie, faute de collègues volontaires, avec une image négative de "médecin de la mort".

Quant à la famille et aux proches, idéalement, leur assentiment allègera le poids de cette lourde décision prise par le patient. S'il n'est pas question de nier le droit des malades à être autonome, il faudrait dès lors parler d'"autonomie en relation".

// CVR

- (1) *Même petite que s'ouvre une fenêtre...* • Revue des soins palliatifs en Wallonie • 9/2013.

**"L'IMPORTANT EST DE GARDER LA RELATION AVEC LE MALADE..."**

Les grands principes généraux ne doivent pas priver la personne qui choisit de mourir par euthanasie d'être bien entourée. Telle est l'opinion de gens engagés depuis de nombreuses années en soins palliatifs comme Luc Sauveur, médecin au CHR de Namur et engagé depuis de nombreuses années en soins palliatifs. Il constate : "Passer des soins palliatifs à l'euthanasie était chose impossible à envisager il y a une dizaine d'années... On n'est pas programmé pour ça."

Alors, quelle relation entre euthanasie et soins palliatifs ? "Ami ou ennemi ?" s'interroge le médecin et jésuite Marc Desmet. La question est posée : "Peut-on s'ouvrir à l'euthanasie dans un contexte de soins palliatifs ?" Il est vrai que peu de demandes d'euthanasie s'expriment en soins palliatifs. Mais il y en a ! Aussi, invite-t-il à rechercher de nouvelles attitudes pour accompagner le patient, médicalement mais aussi spirituellement, jusqu'à l'éventualité d'une demande d'euthanasie.

// CHRISTIAN VAN ROMPAEY

### >> A lire aussi :

**L'adieu choisi. Acharnement thérapeutique, soins palliatifs et euthanasie** • Wim Distelmans • éd. Couleur livres • 2013 • 100p. • 11 EUR.

**La mort choisie. Comprendre l'euthanasie et ses enjeux** • François Damas • éd. Mardaga, coll. Santé en soi • 2013 • 224p. • 18 EUR

Consommation

Apparue au Pays-Bas en 2009, l'initiative prend son envol en Belgique. Son leitmotiv : réparer, ensemble, tout ce qui est réparable plutôt que jeter à tout va. Le Repair café est un lieu d'apprentissage et de résistance à la consommation de masse. Reportage au "Café des réparations" d'Ixelles.

# Les Repair cafés



"Réparer mon jean, c'est militer contre le 'tout à jeter' en étant créatif"

Difficile, ce dimanche, de se frayer un chemin jusqu'à la table qui rassemble réparateurs bénévoles et visiteurs. Dans l'espace-bar, beaucoup patientent, un ampli de radio sur les genoux, un grille-pain ou encore un aspirateur. Dès l'entrée, il est nécessaire de prendre un ticket et de préciser les raisons de sa visite : électro, informatique, couture, vélo-mécanique, bois... Vu le monde, force est de constater que le succès du Repair café n'est pas surévalué.

**"On va essayer!"**

La réponse de l'électronicien, adressée à celui qui espère réparer sa console de jeux, sonne comme une invitation à prendre place pour participer au diagnostic. Devant eux sont étalés tournevis, pinces, fers à souder, lampes de chevet. Le strict mini-

mum pour travailler correctement. Une fois quelques explications échangées sur l'origine présumée de la panne, les tournevis entrent en action et déconstruisent minutieusement, pièce par pièce, l'appareil. La console de jeux est éventrée au même titre que les aspirateurs, radios ou sèche-cheveux disposés sur la table.

Assise plus loin, une dame sourit. "Qu'est-ce qui me rend heureuse? Eh bien regardez : mes baffles sont réparés! J'ai acheté ce système d'amplification il y a bien dix ans. On n'en fait plus des comme ça. Aujourd'hui, il n'y a plus que des systèmes adaptés à l'iPod." Deux dysfonctionnements ont été identifiés avec l'aide d'un spécialiste : le circuit imprimé et un câble à remplacer. "Les câbles comme celui-ci ne se trouvent plus alors ce monsieur m'a

proposé de recycler celui de mes vieux écouteurs. Moralité : il faut toujours garder ses vieux écouteurs!"

Dans la pièce voisine, Laurent, 37 ans, raccommode son jean sous le regard bienveillant d'une couturière. "À force de circuler à vélo, j'en ai râpé mon pantalon. Ça faisait un moment que je voulais apprendre à me servir d'une machine à coudre. Pour moi, ré-

parer mon jean, c'est militer contre le 'tout à jeter' en étant créatif." Et la couturière d'ajouter : "C'est lui qui fait tout : il a apporté une pièce de tissu, placé les épingles puis je lui apprends à coudre en zigzag." Un rien provocatrice, elle ajoute : "Il n'y a que des radins friqués qui viennent au Repair café. Ils savent qu'il y a de gentils pigeons qui donnent des cours gratuits". Sa phrase est ponctuée d'un clin d'œil pour en souligner l'ironie. Laurent n'est pas d'accord : "Ça n'a rien à voir avec la classe sociale! Il y a des gens qui sont créatifs et d'autres qui ne le sont pas. C'est le 'plus' du Repair Café : essayer en mettant la main à la pâte."

tions plus. On fait de la résistance en permettant à des personnes d'acquérir de nouvelles compétences."

**Un projet très jeune**

Le premier "Café des réparations" était initié par une ancienne journaliste, Martine Postma, à Amsterdam en 2009. Selon elle, les gens avaient perdu la culture de la réparation. Dès lors, son objectif était de mettre en contact deux groupes de personnes : les réparateurs bénévoles et ceux qui voudraient réparer mais ne savent pas comment. Trois ans après, une cinquantaine d'initiatives labélisées "Repair café" ont vu le jour aux Pays-Bas.

**Quel public?**

Le Repair café, un projet de bobos (bourgeois-bohème)? "La moitié du public est clairement conscientisée sur les enjeux du développement durable, précise Jean-Bernard Rauzer. L'autre moitié, ce sont des gens qui viennent pour des raisons économiques. S'ils n'ont pas -encore- de conscience écologique, ils en adoptent les gestes. Ce sont des personnes qui ne sont pas habituées à jeter."

Le co-fondateur du Repair café Bruxelles précise également les raisons de la satisfaction des visiteurs : "Ils sortent contents parce que leur objet est remis en état mais aussi parce qu'ils sont impliqués dans l'intervention, ils regardent, ils essayent. Ça permet de démythifier la réparation et de rendre cette personne plus autonome". Une autre bénévole, qui s'intéresse à la conversation, rebondit sur cette idée : "La société fait tout pour que nous soyons dépendants et incompétents, pour que nous ache-

Le succès est tel qu'il chemine jusqu'aux oreilles du bruxellois Jean-Bernard Rauzer. Pour lui, c'est évident, il faut initier ça à Bruxelles. C'est ainsi qu'est né, en 2012, le premier Repair café belge. Depuis, sept espaces ont ouvert leurs portes dans la capitale et plus de 40 en Belgique. "Ce dimanche, nous avons effectué une soixantaine d'interventions, affirme Jean-Bernard Rauzer. Certains appareils sont de bonne manufacture et méritent une seconde jeunesse tandis que d'autres, d'une qualité pitoyable, n'en valent pas la peine."

La porte est ouverte à tous. Mais pour se prémunir de s'y rendre trop souvent, mieux vaut garder cette phrase en tête lors de l'achat d'un appareil neuf : "Je ne suis pas assez riche pour acheter bon marché".

// MATTHIEU CORNÉLIS

>> Infos : [www.repaircafe.be/fr/](http://www.repaircafe.be/fr/) • [contact@repaircafe.be](mailto:contact@repaircafe.be)

## Un modèle économique basé sur le gaspillage

Qui n'a pas été surpris de voir son frigo, son téléviseur ou son four à micro-ondes tomber en panne quelques années à peine après l'achat, voire juste après la période de garantie? Les appareils conçus pour durer se font rares, tout comme les réparateurs, au profit des vendeurs. Acheter, consommer, jeter : une politique calculée pour vendre à tout prix.

La société de consommation semble avoir tenu sa promesse : rendre les biens accessibles au plus grand nombre pour améliorer confort de vie et bien-être. Résultat : les foyers occidentaux sont suréquipés d'appareils, le marché est saturé. Comment, dès lors, créer de la demande? En programmant l'obsolescence des produits ou, dit plus simplement, en réduisant délibérément leur durée de vie.

**Une fiabilité décroissante**

Les appareils électroménagers courants profiteraient aujourd'hui d'une durée de vie de 6 à 8 ans alors qu'auparavant elle était de 10 à 12 ans en moyenne. "La fiabilité des produits n'est plus une priorité pour les constructeurs", estime un rapport édité en 2010 par Les Amis de la Terre et le Centre national d'information indépendante sur les déchets (Cniid-France) (1). Les fabricants n'hésiteraient pas à raccourcir délibérément la durée de vie de leurs produits.

Comment? En déterminant, par exemple, le nombre de cycles maximal qu'un appareil pourrait assurer avant de présenter des signes d'usure. C'est le cas des lave-linge soumis à une utilisation intensive avant commercialisation. Aussi, celui des cartouches d'encre pour imprimante domestique. Sur certaines d'entre elles, un capteur prétend avertir l'utilisateur une fois la cartouche vide. En réalité, il s'agit d'une puce bloquant l'imprimante lorsque le nombre déterminé d'impressions est atteint. Bien souvent, une quantité significative d'encre est encore présente dans la cartouche.

La rareté des pièces de rechange et leur coût, parfois exubérant, poussent aussi le consommateur à considérer l'achat d'un nouvel appareil comme plus avantageux, et à jeter l'ancien. Tandis que certains produits sont rendus indémontables, en moulant la batterie d'un smartphone ou d'une tablette dans le plastique par exemple, la réparation s'avère impossible. Il n'y a plus qu'à jeter.

**Rendre "ringard" son propre produit**

La durée de vie d'un appareil serait déterminée par la qualité de ses composants. Pourtant, de nombreux biens sont jetés au rebut avant leur mort clinique. Les responsables de ce fléau? La mode et une certaine vision du bonheur qu'avancent les publicitaires et les marketeurs pour "vendre plus".

De plus en plus d'électro-ménagers sont "customisés" pour intégrer au mieux le design intérieur : un frigo vert-pomme, une bouilloire électrique à la silhouette épurée, un micro-ondes en aluminium... On en fait des objets renouvelés au gré de la mode. Une fois vieux et démodé, le consommateur est encouragé à s'en séparer pour laisser place à la nouveauté, à l'original, à la dernière avancée technologique. Ainsi, l'obsolescence esthétique (ou psychologique), jusque là en vigueur essentiellement dans le secteur de l'habillement, permet aux fabricants de vendre davantage de produits en s'appuyant sur la frustration des consommateurs.

**Impacts**

Toujours selon le rapport "L'obsolescence programmée, symbole de la société du gaspillage" (1), en Europe, une tonne de déchets équivaut à la consommation en amont de 100 tonnes de ressources (minérales et fossiles). La production croissante d'appareils électriques et électroniques fait exploser la demande en métaux si bien qu'une pénurie de zinc, de cuivre, de plomb, de nickel... pourrait advenir d'ici une trentaine d'années. Qui dit excavation de grandes quantités de terres dit défrichage des sols, exploitation des terres fertiles, destruction de la biodiversité... rappellent les Amis de la Terre. "La course aux matières premières a des conséquences environnementales, humaines et sanitaires désastreuses".

"Acheter, consommer, jeter" est une philosophie que des associations environnementalistes ont l'ambition de contrer. Les pistes : imposer aux fabricants d'afficher la durée de vie des produits, fixer la durée de la garantie à dix ans ou encore soutenir le secteur de la réparation. Toutefois, le consommateur ne devra pas attendre les effets de ces actions pour résister à la culture de l'"être par l'avoir" et poser des choix responsables.

// MaC

(1) "L'obsolescence programmée, symbole de la société du gaspillage. Le cas des produits électriques et électroniques" • Martine Fabre et Wiebke Winkler, Les Amis de la Terre et le Cniid • septembre 2010







Cinéma

## La Marche : il y a 30 ans dans la rue, aujourd'hui dans les salles

*"Je vous en supplie, ne faites pas ça", dit Mohamed. À deux mètres de lui, un flic le tient en joue. Quel crime a-t-il commis? Il n'en est pas sûr. Est-ce un délit de porter assistance à un jeune homme, au sol, se faisant dévorer par un chien policier? Le flic reste droit, il assume son geste. Bang! Le coup de feu éclate dans la cité des Minguettes.*

Cette image glaçante, c'est ce qui s'est passé en France en 1983. C'est la montée du racisme et de ses violences. Mohamed ne sera ni le premier, ni le dernier. Des jeunes issus de l'immigration tombent sous les coups de la police et de l'intolérance partout dans l'Hexagone. Cette année-là, la menace du Front national devient palpable depuis l'accès du parti de Jean-Marie Le Pen au Conseil municipal de Dreux. C'est dans ce contexte que commence la fiction de Nabil Ben Yadir (réalisateur du film *Les Barons*). Fiction néanmoins inspirée de faits réels.



© La Marche - M. Hartmann - T. Bremond

Le film se concentre alors sur la lente progression des jeunes marcheurs à travers le pays. À chaque étape, des petits bonheurs : des rencontres, des débats, des apprentissages, des fêtes. La route comporte aussi son lot de malheurs : l'épuisement, l'indifférence, les menaces, les agressions racistes. Mais ils marchent avec persévérance et le spectateur, au fil des épreuves, comprend que l'obstination des marcheurs est à la hauteur des changements de société qu'ils entendent obtenir.

Ce mois-ci, la marche pour l'égalité et la lutte contre le racisme fête son anniversaire. Il y a 30 ans, 100.000 marcheurs se rassemblaient à Paris, rencontraient François Mitterrand et obtenaient l'instauration d'une carte de séjour d'une durée de dix ans. Qu'en est-il aujourd'hui? *"Comment est-on passé de Gandhi à Tony Montana (NDLR : Scarface)?, se questionne Nabil Ben Yadir. Qu'est-ce qui explique aujourd'hui le repli identitaire? J'aimerais qu'on puisse voir ce film dans les écoles. Que les jeunes, et pas que ceux des banlieues, s'interrogent : qu'est-ce qu'on fait nous, aujourd'hui, pour faire avancer l'égalité et reculer le racisme?"*

// MaC

**>> La Marche, de Nabil Ben Yadir • France • 2013 • 120 min • Avec Tewfik Jallab, Olivier Gourmet, Jamel Debbouze, etc. • Dans les salles dès le 27 novembre.**

Mohamed –Toumi Djaidja de son vrai nom – s'en sortira. De retour à la cité après son hospitalisation, il est accueilli par sa famille et ses amis. L'un de ceux-ci lui offrira un cadeau : l'adresse du policier pour venger la bavure dont il a été victime. Pour Mohamed, *exit* la violence. Ce qu'il a en tête : secouer la France pacifiquement et demander l'égalité. Comment? En marchant d'un bout à l'autre du pays.

Ses amis, les parents de ses amis et les associations de la cité sont sceptiques. Pourtant, il réussira à les mobiliser et à constituer un "noyau dur" de neuf marcheurs. Neuf jeunes animés par un idéal d'égalité. Christophe Du Bois, prêtre-ouvrier (interprété par Olivier Gourmet), y croit lui aussi, nourri des images du film *Gandhi* projeté dans les salles cette année-là. La marche du sel menée par le Mahatma inspirera le curé et insufflera la philosophie de la non-violence à la marche.

## Écriture et arts plastiques

### Des ateliers pour arpenter et s'ouvrir

*"Une personne est entrée dans notre classe, explique Jo, en formation auprès de Lire et écrire, à Schaerbeek. Elle a commencé à citer des grands noms comme Marco Polo. Des noms qu'on ne connaissait pas. Et elle nous a parlé du projet 'Il est comment ton Bruxelles?' Certains ont rétorqué qu'on était ici seulement pour apprendre à lire et écrire." Avaient-ils tort?*

**Animatrice en alphabétisation,** Karyne Wattiaux explique comme elle a débarqué dans des groupes de Lire et écrire. Son intention : amener à apprendre autrement, à découvrir que la lecture et l'écriture ne se résument pas à tracer de belles lettres et à écrire sans fautes. *"Aujourd'hui, poursuit Jo alors qu'il prend la parole au vernissage de l'exposition liée au projet, on a démontré que sans savoir bien lire ou écrire, on peut faire des chefs d'œuvres."*



© Marc Deffle

### Des boîtes qui en disent long

Des petits chefs d'œuvre, en effet, sont exposés au Centre culturel Jacques Franck. Une série de boîtes ouvrant sur autant d'univers particuliers s'alignent aux murs de l'exposition. L'une reconstitue la soupente d'un immeuble bruxellois avec, pour seul mobilier, une étagère, une chaise et une table où sont placés un stylo et un bloc de feuilles miniatures. Une phrase l'accompagne, comme toutes les autres boîtes : *"J'ai acheté mon premier stylo à Bruxelles. J'ai acheté mon premier petit carnet. J'ai acheté une*

*bague pour me marier"*. Autre boîte, autre décor : un plan de rues ciselé remplit l'espace du carton comme une toile d'araignée. Au milieu, un Playmobil est planté là, la tête vide, comme hagard. A l'opposé, un espace blanc percé d'une fenêtre ouvre sur un miroir. On peut y lire le mot "école". *"Longtemps j'étais perdue. Aujourd'hui, j'ai retrouvé mon école"*, indique le cartel. Plus loin, une mini salle de sports est reproduite dans l'espace de la boîte. Cette réflexion l'accompagne : *"En tenue de sport, on est tous à égalité. On ne peut pas savoir si quelqu'un vient en voiture ou à pied, s'il sait lire*

## UN INSTANT EN ÉQUILIBRE

### États d'âme positifs



*Tu aimes bien ça : te sentir en paix avec les gens que tu aimes ; qu'il fasse beau et doux ; que l'actualité soit sans catastrophes, sans guerres, sans attentats ; te souvenir que tu as fait du bien à quelqu'un ; te souvenir aussi qu'on t'a fait du bien, et t'en réjouir, et le vivre comme une chance, non comme une dette. Dans ces moments, tu te sens plus curieux, plus bienveillant, plus patient, plus intelligent. Tu te sens fort et en sécurité ; et plus capable alors d'aimer, de penser, de donner, d'agir. C'est ça, la bonne humeur : un moteur à bonnes choses. Tu te dis dans ces moments que c'est comme ça que tu aimes être. Mieux : que c'est dans ces moments que tu te sens toi-même, et pas dans les moments de combat ou de douleur, où tu te blindes dans tes défenses, où tu te bats avec la vie. Tu aimes bien ça, être de bonne humeur...*

*Autrefois, tu essayais d'être toujours de bonne humeur. Mais ça ne marchait pas. Tu as mis du temps à comprendre que ce n'était ni réaliste ni souhaitable. Pas réaliste, car la vie se charge toujours de nous apporter son lot d'événements douloureux ou pénibles, de grandes et petites adversités, et les nécessaires états d'âme négatifs allant avec. Pas souhaitable, car il faut de l'ombre pour donner de la profondeur à la lumière. Les ombres embellissent le jour, et c'est ainsi que les lumières du soir ou du matin sont souvent plus belles et plus subtiles que celle du plein midi. Il en est de même de nos états d'âme. Redevenir joyeux après de la tristesse, c'est comme guérir après être tombé malade : encore meilleur que si rien de douloureux n'était survenu.*

*C'est pour ça aussi que tu aimes bien cette phrase de Christian Bobin, poète inspiré, qui écrit : "À chaque seconde nous entrons au paradis ou bien nous en sortons." C'est ça, c'est exactement ça : cette possibilité de bonheur ou de malheur présente à chaque moment de vos vies...*

EXTRAIT DE L'OUVRAGE "SÉRÉNITÉ. 25 HISTOIRES D'ÉQUILIBRE INTÉRIEUR" / CHRISTOPHE ANDRÉ / ÉD. ODILE JACOB / 2012

Quinzaine après quinzaine, **Christophe André**, psychiatre français, livre dans *En Marche* une vingtaine d'histoires et leurs enseignements, comme autant de leçons de sagesse, au plus près du quotidien, pour avancer sur le chemin de l'équilibre intérieur et de la sérénité.

La photographie est de **Anne-Céline Bailleux**, étudiante en photographie à l'école des arts et de l'image, Le 75. Elle a été réalisée à la demande du journal *En Marche*, avec le soutien de la Loterie nationale.

*ou pas".* A scruter chacune des 28 boîtes - toutes mignonnes mais néanmoins chargées de joie, de peine, d'injustices, de combat... - naît l'envie de s'aventurer soi aussi dans la confection de sa boîte.

### Explorer les alentours

Devenir des explorateurs, voguer entre écriture et arts plastiques, traverser les frontières parfois invisibles – celle du Canal à Bruxelles qui sépare des quartiers..., créer ensemble, voilà ce qu'ont proposé aux apprenants, Karyne Wattiaux et sa comparse plasticienne Mariska Forrest. Les boîtes sont une des concrétisations de ces parcours en ateliers. Soucieuse de partager l'aventure, la formatrice publie, dans la foulée, un livre qui invite à se saisir des animations pour les reproduire avec d'autres groupes, dans d'autres cénacles. Page après page, elle trans-

met son savoir-faire : les consignes réfléchies, les supports variés, le sens des actions, les lectures connexes... L'outil laisse entrevoir la promesse de nouveaux horizons.

Dans ma ville, mon quartier, mon village, ma rue, qu'est-ce que je vois, entends, sens? Jusqu'où est-ce que j'ose aller? Comment est-ce que j'aborde, puis m'approprie un nouveau territoire? Quels sont les repères et les itinéraires des uns et des autres? Qu'est-ce que l'on évite, souhaite, refuse? Ces questionnements jalonnent la déambulation proposée. La destination importe peu. Le trajet, lui, compte. Il suscitera la prise de conscience de nos modes de pensées, stimulera l'audace d'essayer d'autres manières de faire. Le matériel est là et une question lancée aux curieux : *"C'est comment chez vous?"*

// CATHERINE DALOZE

**>> Exposition "Ton Bruxelles, il est comment?" • jusqu'au 5 janvier au Centre culturel Jacques Franck, 94 chaussée de Waterloo à 1060 Saint-Gilles • Du mardi au vendredi de 11 à 18h30, le samedi de 11h à 13h30 et de 14h à 18h30, le dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h • Accès gratuit Infos : 02/538.90.20 • www.lejacquesfranck.be**

**>> Publications : "Ton Bruxelles, il est comment?" (ouvrage illustré à partir des productions exposées), éd. Lire et écrire Bruxelles, 2013, 60 p. • Karyne Wattiaux, "Et chez-vous, c'est comment?" (ouvrage descriptif des ateliers), éd. Lire et écrire Bruxelles, 2013, 125p. • Prix : 20 EUR pour les deux publications, en vente au Centre culturel Jacques Franck, ou auprès de karyne.wattiaux@lire-et-ecrire.be**



## Les traitements contre le cancer, impayables à l'avenir?

Le coût des traitements contre le cancer s'envole à un point tel que ces dépenses pourraient représenter 10 à 20 % du budget total de soins de santé ! Impayable, insupportable pour la société ? La Ligue flamande de lutte contre le cancer (Vlaamse Liga tegen Kanker - VLK), après consultation de nombreux experts, formule des propositions interpellantes pour relever ce défi.

Entre 2001 et 2011, les dépenses pour les médicaments oncologiques ont été multipliées par trois. Aux Etats-Unis, on estime que les coûts des traitements contre le cancer vont croître de 39% d'ici 2020. L'innovation dans ce domaine s'oriente vers des traitements ciblés, individualisés qui coûtent entre 50.000 à 100.000 euros par patient. Si on suit ces tendances, on pourrait atteindre un coût supplémentaire de 2,5 à 5 milliards d'euros par an en soins de santé pour les patients atteints d'un cancer. Il apparaît clairement que rembourser ces dépenses fera exploser le budget des soins de santé. Et cela, sans même compter d'autres investissements tout aussi prioritaires en matière de santé et de prévention dans le domaine des pensions, de l'enseignement, de la mobilité.... Pour éviter que demain les traitements de pointe ne soient réservés qu'aux riches, la Ligue flamande de lutte contre le cancer formule pas moins de 44 recommandations. En voici quelques-unes.

### Plus de transparence sur les coûts et résultats

Plusieurs recommandations peuvent être regroupées sous le thème de la transparence.

> **Exiger de la transparence sur les prix :** pour fixer le prix d'un nouveau médicament, les firmes se réfèrent au prix acceptable par le marché, c'est-à-dire le prix maximal que la société est prête à payer pour cette innovation. Face à ces pratiques, les pouvoirs publics devraient en fait exiger plus de données sur la réalité du coût d'un nouveau médicament. Le prix "acceptable" ne cache-t-il pas des profits extravagants ? Dans ce domaine, une négociation au niveau européen donnerait plus de poids aux pouvoirs publics.

> **Exiger la transparence sur les ristournes :** Il arrive que les hôpitaux obtiennent des ristournes auprès des firmes pharmaceutiques, allant parfois jusqu'à trois quart du prix d'un médicament. De tels accords devraient être rendus publics.

> **Exiger la transparence des résultats :** ni les autorités publiques, ni les patients ne disposent d'informations sur les résultats qualitatifs des traitements appliqués dans les différents hôpitaux. L'enregistrement et la communication des indicateurs de qualité peuvent améliorer l'efficacité des traitements.

### Plus de sélectivité dans les traitements et les centres

Le principe de la sélectivité est un autre fil conducteur qui traverse plusieurs recommandations intéressantes.

> **Des traitements plus sélectifs :** la plupart du temps, les nouveaux médicaments ne sont efficaces que pour certains groupes de patients bien définis. Mais les critères de sélection des patients ne sont pas clairement identifiés. Ils devraient pourtant faire partie des indications de remboursement.

> **Sélectionner les centres spécialisés :** les traitements efficaces du cancer exigent de l'expérience de la part des soignants. Aujourd'hui, certains traitements complexes ou rares sont effectués dans des hôpitaux qui n'en pratiquent que quelques-uns par an, in-

suffisamment pour acquérir un niveau de qualité optimal. Limiter et reconnaître les centres de référence permettrait de concentrer une expérience et une pratique suffisantes.

> **Des remboursements sélectifs en fonction des résultats :** afin de rendre les traitements innovants plus rapidement accessibles, tout en limitant le risque financier pour l'assurance soins de santé, il faudra imaginer de nouvelles modalités contractuelles avec les firmes pharmaceutiques. On pourrait, par exemple, lier le remboursement d'un médicament à la réussite du traitement.

### Une information claire à l'égard de la société et des patients

> **Des maladies comme le cancer suscitent peur, angoisse et compassion.** La lutte contre le cancer est chargée de beaucoup d'émotions. En même temps, elle est au centre d'enjeux financiers importants. Comment éviter que les émotions, parfois montées en épingle par les firmes pharmaceutiques, guident à elles seules les choix de société et les pratiques thérapeutiques ? Davantage de clarté dans les enjeux à l'œuvre devrait permettre d'éviter cette tendance.

> **Clarté sur le coût de traitement :** quel prix la collectivité est-elle prête à payer pour une année de vie gagnée par un individu : 50.000, 100.000, 300.000 euros ? Faut-il fixer une limite ? Ce débat, déjà mené dans plusieurs pays, est en cours en Belgique. Il participe d'une clarification utile aux firmes pharmaceutiques notamment : qu'elles sachent d'entrée de jeu le risque qu'elles prennent en investissant dans la recherche.

> **Clarté sur les choix en matière de recherche :** l'industrie détermine l'orientation de la recherche principalement en fonction de la rentabilité économique attendue par le traitement. Ses priorités ne correspondent pas nécessairement aux besoins prioritaires en termes de santé publique. Même si les choix en la matière sont cornéliens, les autorités publiques pourraient être plus interventionnistes, en indiquant clairement les domaines de recherche prioritaires où les besoins médicaux ne sont pas ou mal couverts.

> **Clarté dans la communication au patient :** tant au niveau des coûts à charge du patient et de la collectivité qu'en ce qui concerne les aspects thérapeutiques (résultats possibles, risques, effets secondaires), il est recommandé de communiquer davantage.

**La lutte contre le cancer nécessitera de mobiliser des moyens importants dans l'avenir. Pour que les traitements restent accessibles, il faudra notamment faire preuve de transparence, de sélectivité et de clarté dans l'information. La VLK n'est pas seul à porter ces préoccupations. D'autres acteurs dans le domaine des soins de santé comme la Fondation contre le cancer, le Centre d'expertise fédéral des soins de santé (KCE), la Fondation Roi Baudouin... les partagent et se mobilisent.**

## ça se passe

### // L'histoire du MOC

Le jeudi 28 novembre à 14h à Huy et le jeudi 5 décembre à 17h à Seraing, le Centre d'action et de recherche en histoire ouvrière organise une conférence-débat autour du livre d'histoire sur les luttes sociales et l'action politique du Mouvement ouvrier chrétien de Liège - Huy - Waremme de 1850 à 1980. Gratuit  
Infos : 04/232.61.61 • <http://moclidge.be/>

### // Prévention Sida

Le mardi 3 décembre de 19h à 22h, le Centre de référence Sida du CHU de Liège vous convie à une conférence : "VIH: perspectives actuelles" par le Dr Caprasse et "Nous avons vaincu l'hépatite C" par le Dr Delwaide. Prix: 15 EUR  
Lieu : aud. Roskam, domaine du Sart Tilman B35 à 4000 Liège  
Infos : 04/270.31.90 • [www.chu.ulg.ac.be](http://www.chu.ulg.ac.be)

### // Écologie de l'éducation

Le mardi 3 décembre à 19h30, l'ASBL Culture et développement accueille une conférence d'André Stern sur "L'écologie de l'éducation". Prix: 10 EUR  
Lieu : salle de l'harmonie, place de l'Harmonie à 4800 Verviers  
Infos : 087/44.65.05 • [www.cultureetdeveloppement.be](http://www.cultureetdeveloppement.be)

### // Révolutions arabes

Le mardi 3 décembre à 20h30, les Grandes conférences catholiques accueillent Gilles Kepel pour la conférence : "Les révolutions arabes : quel bilan tirer?" Prix: 25 EUR  
Lieu : Square Brussels Meeting Centre, rue Mont des Arts à 1000 Bruxelles  
Infos : 02/543.70.99 • [www.grandessconferences.be](http://www.grandessconferences.be)

### // Ségrégation

Le mercredi 4 décembre de 14h à 18h, l'ASBL Coordination nationale d'action pour la paix et la démocratie vous convie à une conférence-débat sur la ségrégation socio-spatiale et la communautarisation. Gratuit  
Lieu : Foyer européen, 17 rue Traversière à 1210 BXL  
Infos : 02/640.52.62 • [www.cnapd.be](http://www.cnapd.be)

### // Concertation sociale

Le mercredi 4 décembre de 9h à 16h30, le conseil économie et social de Wallonie organise un colloque sur les "Nouvelles dynamiques de la concertation sociale". La thématique centrale concernera l'évolution du modèle belge de concertation sociale. Gratuit  
Lieu : 13c rue du Vertbois à 4000 Liège  
Infos : 04/232.98.11 • [www.cesw.be](http://www.cesw.be)

### // Dyslexie à l'unif

Le jeudi 5 décembre de 8h20 à 17h, les Consultations psychologiques spécialisées organisent une journée scientifique dans le cadre d'un projet porté par l'UCL et dédié à la dyslexie à l'Université. Prix: 30 EUR  
Lieu : aud. Socrate 11, 10 pl. Cardinal Mercier à 1348 LLN  
Infos : [www.uclouvain.be/ipsy-cps.html](http://www.uclouvain.be/ipsy-cps.html)

### // Femmes créatrices

Le jeudi 5 décembre à 19h30, l'ASBL La maison du livre accueille Antoinette Fouque, à l'origine des Éditions des Femmes, pour la présentation du Dictionnaire des femmes créatrices. Gratuit  
Lieu : 24-28 rue de Rome à 1060 Bruxelles  
Infos : 02/543.12.20 • [www.lamaisondulivre.be](http://www.lamaisondulivre.be)

### // Accès aux soins

Le jeudi 5 décembre de 8h30 à 13h, le CHU Mont-Godinne organise un colloque pour les travailleurs sociaux : "Quel accès aux soins pour les patients belges ou étrangers en situation précaire?" Prix: 60 EUR  
Lieu : CHU Mont-Godinne, 1 av. Dr Thérassé à 5530 Godinne  
Infos : 081/42.27.11 • [www.chumontgodinne.be](http://www.chumontgodinne.be)

### // Difficultés financières

Le jeudi 5 décembre de 8h30 à 16h30, l'Observatoire du crédit et de l'endettement organise un colloque : "Les personnes en difficulté financière, quels profils?" Il a pour but de prévenir le surendettement et de favoriser l'éducation des ménages à la gestion de leur budget. Prix: 100 EUR  
Lieu : Banque nationale de Belgique, 14 bd de Berlaumont à 1000 Bruxelles  
Infos : 071/33.12.59 • [www.observatoire-credit.be](http://www.observatoire-credit.be)

### // Formation à l'écoute

Les jeudi 5 et 12 décembre de 9h30 à 16h, l'asbl Volont'r dispense une formation à destination de toute personne engagée dans le volontariat. Objectif : théoriser les règles d'une bonne écoute et apprendre à reformuler. Prix: 40 EUR  
Lieu : 32 bd du jardin botanique à 1000 Bruxelles  
Infos : 02/219.15.62 • [www.volontr.be](http://www.volontr.be)

### // Cinéma méditerranéen

Du jeudi 5 au jeudi 12 décembre se tiendra la 13<sup>e</sup> édition du festival Cinéma méditerranéen de Bruxelles. Cette année, une partie de la programmation fera honneur aux 50 ans des accords d'immigrations marocaine et turque.  
Infos : 02/800.80.04 • [www.cinemamed.be](http://www.cinemamed.be)

### // Formation soins palliatifs

Les samedi 7 décembre 2013, 18 janvier, 15 février et 15 mars 2014, la Faculté de santé publique et le centre Helesi de l'UCL organisent une formation destinée à toute personne impliquée dans les soins palliatifs. Les journées sont également accessibles à la carte. Prix: 200 EUR  
Lieu : pavillon des conf. de l'UCL, 19 clos Chapelle-aux-Champs à 1200 Bruxelles  
Infos : 02/764.43.30 • [www.uclouvain.be](http://www.uclouvain.be)

### // Étrangers en Belgique

Le lundi 9 décembre à 18h30, l'ONG Jesuit refuge service Belgium vous convie à une soirée ciné-débat sur "la détention des étrangers comme outil de la politique migratoire". Projection de "The Visitor" de Thomas Mc Carthy suivie d'un débat.  
Lieu : Cinéma des Galeries, 26 galerie de la Reine à 1000 Bruxelles  
Infos : 02/738.08.18 • [www.jrsbelgium.org](http://www.jrsbelgium.org)

### // "Lie to me"

Le mardi 10 décembre à 19h30, l'Université de paix décrypte les méthodes utilisées dans la série "Lie to me" et introduit à la lecture et la compréhension des émotions, de la vérité et du mensonge. Prix: 15 EUR  
Lieu : 4 bd du Nord à 5000 Namur  
Infos : 081/55.41.40 • [www.universitedepaix.org](http://www.universitedepaix.org)

### // Apprivoiser la différence

Les mardi 10 et 17 décembre de 9h30 à 16h30, l'ASBL École des parents éducateurs propose une formation à l'accueil dans les crèches d'enfants présentant des incapacités. Pour apprivoiser les différences et faire surgir les potentialités de chacun. Prix: 134 EUR  
Lieu : 42 rue de Monseau Fontaine à 6031 Monceau-sur-Sambre  
Infos : 02/733.95.50 • [www.ecoledesparents.be](http://www.ecoledesparents.be)

### // Femmes & Église

Le jeudi 12 décembre à 20h, le Centre Maximilien Kolbe accueille une conférence de Myriam Tonus, animatrice à la Radio catholique francophone. Elle s'interrogera sur le traitement de la question féminine au sein de l'Église et dans les milieux chrétiens. Prix: 5 EUR  
Lieu : 12b rue du Prince à 4800 Verviers  
Infos : 087/33.84.22 • [www.centremaximilienkolbe.be](http://www.centremaximilienkolbe.be)

### // Populisme

Les samedi 14 et dimanche 15 décembre de 9h30 à 16h, le Cefoc organise un week-end de formation pour apprendre à "Décoder les populismes et apprivoiser la complexité". Avec Jérôme Jamin, philosophe et politologue à l'ULg. Prix: 60 EUR  
Lieu : centre "La Marlagne" à 5100 Wépion  
Infos : 081/23.15.22 • [www.cefoc.be](http://www.cefoc.be)